

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Logements privés

Programmation 2020



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Les interventions de l'Anah en 2020 s'inscrivent dans la continuité des priorités du gouvernement que sont la lutte contre la précarité énergétique (Plan de Rénovation Énergétique des Bâtiments) et la lutte contre les fractures sociales et territoriales (Plan Logement d'abord, Plan Initiative Copropriétés, Programme Action Cœur de ville avec au cours de l'année 2020 une extension des dispositifs de soutien aux petites centralités dans le cadre du plan « Petites Villes de Demain »).

Les objectifs fixés à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont de 4 903 logements à rénover dont 2 891 logements pouvant bénéficier de la prime HM Sérénité. Ils se décomposent comme suit :

- 2 233 logements financés par une aide individuelle
- 2 670 logements financés par une aide aux syndicats de copropriétaires.

L'enveloppe correspondante est de 41,8 M€ à laquelle s'ajoute une enveloppe supplémentaire de 2,1M€ pour traiter le reliquat de 701 logements « Habiter Mieux Agilité » de 2019.

La programmation 2020 est marquée par la constitution de plusieurs réserves nationales pesant pour plus de 10 % du budget d'intervention de l'Anah (110,0 M€ pour les copropriétés, pour les PO autonomie en attente de l'articulation des nouvelles aides d'Action Logement et pour l'ingénierie). Ces enveloppes pourront être mobilisées en tant que de besoin par les territoires dans le cadre d'un pilotage local des opérations et d'un pilotage budgétaire régional qui devront être en mesure d'anticiper au plus tôt les éventuels dépassements d'enveloppe.

NOMBRE DE RÉNOVATION PAR TERRITOIRE DE GESTION

La programmation infra-régionale a recueilli un avis favorable du CR2H le 3 mars 2020.

Cette répartition repose, pour les objectifs PO* et PB**, sur la capacité à faire du territoire calculée sur la moyenne de la production des années 2017 à 2019.

Les objectifs copropriétés correspondent aux projets identifiés par les territoires lors de l'enquête de programmation.

	Propriétaires Bailleurs (PB)		PO HI/ TD***		PO Énergie (Sérénité)		PO Autonomie		Copro. fragiles		Copro. en difficulté	
	Objectif 2020	réalisé 2019	Objectif 2020	réalisé 2019	Objectif 2020	réalisé 2019	Objectif 2020	réalisé 2019	Objectif 2020	réalisé 2019	Objectif 2020	réalisé 2019
DDT 04	13	11	4	6	48	43	18	49	68	0	14	0
DDT 05	12	12	12	7	96	79	23	66	60	0	0	0
DDTM 06	7	4	3	4	32	34	11	44	0	0	0	0
MNCA	42	44	24	20	61	40	19	39	192	0	0	252
CASA	4	5	3	1	26	15	12	52	0	0	0	0
DDTM 13	12	11	2	4	21	26	11	22	0	0	0	0
MAMP	92	66	40	37	356	406	104	273	0	48	1 779	1466
ACCM	14	0	9	3	36	33	7	10	0	0	0	0
DDTM 83	66	51	10	15	147	202	26	95	258	0	45	0
DPVA	11	25	1	2	47	80	5	18	0	0	30	0
DDT 84	65	56	16	17	261	197	47	146	178	0	0	8
Réserve régionale	202		155						46			
PACA	540	285	279	116	1 131	1 155	283	814	802	48	1 868	1726

* Propriétaires Occupants

** Propriétaires bailleurs

*** Lutte Habitat indigne / très dégradés



OBJECTIFS HABITER MIEUX (HM)

La fin du dispositif « HM Agilité » correspond à l'entrée en vigueur de « maPrime Rénov » (fusion de l'ancien CITE et du dispositif HMA).

L'objectif de logements à rénover au titre du programme Habiter Mieux « Sérénité » est équivalent à celui fixé en 2019. De plus, afin d'accentuer la lutte contre les passoires énergétiques, une bonification de ce programme est prévue pour environ 50 % des logements.

	Nbre de logements « HM »	
	Objectif 2020	Réalisé 2019
DDT 04	130	250
DDT 05	175	235
DDTM 06	40	115
MNCA	307	166
CASA	32	57
DDTM 13	32	126
MAMP	742	1 002
ACCM	54	107
DDTM 83	472	532
DPVA	60	155
DDT 84	500	714
Réserve régionale	347	
PACA	2 891	3 459

OBJECTIFS INTERMÉDIATION LOCATIVE (IML)

La programmation de l'intermédiation locative, dans le cadre du conventionnement avec ou sans travaux, doit permettre l'accompagnement social nécessaire à une insertion réussie des ménages les plus fragiles.

Les objectifs fixés l'année dernière ont été reconduits en 2020. Un travail d'articulation avec la DRJSCS sera poursuivi en 2020.

	Nbre de logements « IML »	
	Objectif 2020	Réalisé 2019
DDT 04	6	9
DDT 05	9	2
DDTM 06	14	19
MNCA	66	33
CASA	5	3
DDTM 13	0	2
MAMP	47	51
ACCM	6	0
DDTM 83	33	19
DPVA	0	1
DDT 84	43	17
Réserve régionale	26	
PACA	255	156

RÉPARTITION DES CRÉDITS

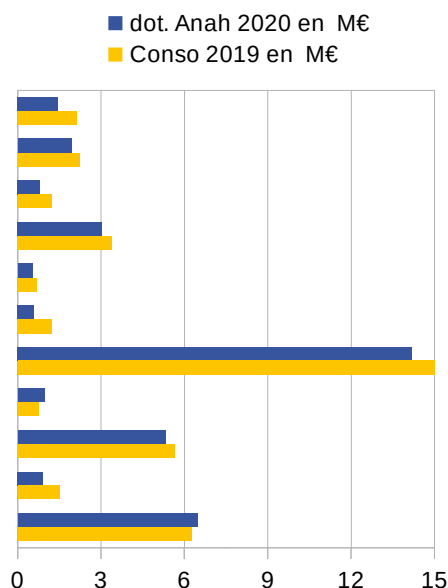
Les dotations pour travaux attribuées aux territoires ont été calculées sur la base des montants moyens de subventions nationales.

Une dotation ingénierie de 5,3 M€ a été répartie entre les territoires.

L'enveloppe financière de 2,1 M€ pour réaliser les 701 logements « Habiter Mieux Agilité », reliquat de 2019 est répartie et intégrée à la dotation initiale de chacun des territoires.

Le pilotage fin des copropriétés en difficulté devra permettre, le cas échéant, de mobiliser la réserve nationale prévue pour les travaux ou l'ingénierie (ex : Gestion Urbaine de Proximité).

	dotation CR2H	Conso 2019
DDT 04	1 458 010	2 118 574
DDT 05	1 943 457	2 243 231
DDTM 06	816 776	1 214 798
MNCA	3 032 739	3 386 351
CASA	532 041	678 848
DDTM 13	599 751	1 244 703
MAMP	14 176 098	16 473 386
ACCM	959 439	739 337
DDTM 83	5 309 732	5 662 412
DPVA	919 861	1 508 205
DDT 84	6 459 652	6 246 967
Réserve Régionale	7 706 101	
PACA	43 913 657	41 516 812



Source : Infocentre Anah – extraction des données le 3 mars 2020

Réalisation : DREAL PACA – Service Énergie Logement – Unité Qualité du Bâtiment (UQB)

Contact : uqb.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr